



Togotelecom

WEEK-END
K'DO

Tapez vite **887*1*7#** et
profitez des appels illimités ce week-end

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute
la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

**RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !**

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

N°660

du 29
NOVEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

TOGO: UNE VISITE PLEINE D'ENERGIE

Lors de sa récente visite en France, le président Faure Gnassingbé a visité l'usine de batteries d'Ergué-Gabéric (Finistère), du groupe Bolloré. Il s'agit d'une mise en fabrication industrielle d'une batterie révolutionnaire inventée par le groupe. et qui peut apporter beaucoup à l'Afrique. Celle-ci regorge de soleil et les panneaux solaires permettent de capter cette énergie mais la difficulté est de la stocker.

C'est là qu'intervient le groupe Bolloré qui a mis au point une batterie innovante. Depuis 2001 le groupe s'est lancé dans le développement d'une technologie de batterie, dite lithium métal polymère (LMP), dont il est le seul détenteur. Dans cet équipement, l'électrolyte qui sépare la cathode de l'anode est une membrane en polymère. Alors que dans la technologie lithium ion, l'électrolyte est un liquide organique qui a une fâcheuse tendance à chauffer. La batterie Bolloré est non seulement plus sûre mais elle est aussi capable de maintenir sa capacité de stockage plus longtemps que le lithium ion.

1800 véhicules auto lib ont démontré à Paris la validité du concept. Mais, à côté de ces Blue cars, l'industriel innovant envisage d'étendre l'utilisation de ces batteries à d'autres domaines. Elles permettront de donner demain la lumière à des villages isolés ou à faire fonctionner des appareils électriques indispensables.

Et, j'en reviens à la visite du président Faure à l'usine bretonne du groupe. Le chef de l'Etat et Vincent Bolloré ont décidé de lancer les premières applications de cette nouvelle technique au Togo. On verra se développer demain des Blue houses, des bâtiments autonomes en électricité grâce à des panneaux solaires couplés à une batterie. Une telle initiative peut changer la vie des populations jusqu'ici privées d'énergie électrique.

P.3 Pour penser à sortir le secteur de ses multiples problèmes

Un Conseil présidentiel aux fins de mieux gouverner l'enseignement supérieur

P.7 25 novembre

**Tous unis contre
les violences à l'égard
des femmes**



Son Excellence Faure Gnassingbé, Chef de l'Etat

P.7 Gestion des ordures

**La part de
l'incivisme**

P.3 Application du nouveau Code de la route

**Le port de ceinture de sécurité et de
casque désormais effectif, le
téléphone proscrit en circulation**

* De la nécessité d'adapter le nombre de passagers à celui de ceintures de sécurité.

P.4 Lutte contre la pêche illicite dans le Golfe de Guinée

**Le Togo fait des efforts, de grosses
lacunes au Ghana, la Guinée visée
par la Commission européenne**



moovréactivation

réactivez votre carte SIM et bénéficiez de **100%** de bonus
pour tout rechargement à partir de 200 F.

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via moov et cartes de recharges.

Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)



no limit

groupe
etisalat



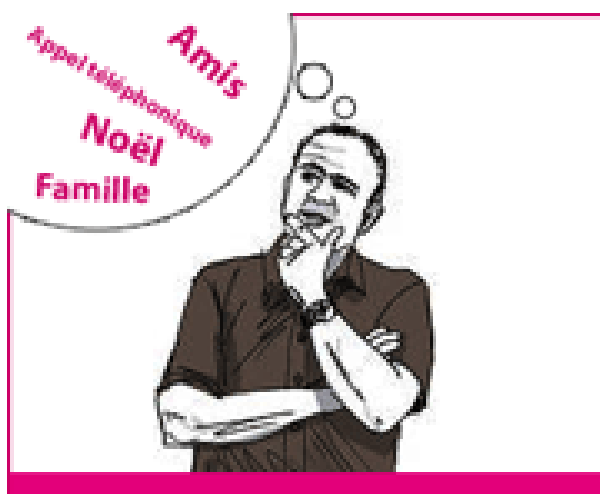
PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

LA FIN D'ANNEE: LE MOMENT OU VOUS TELEPHONEZ LE PLUS.



Qui ne s'est jamais plein en janvier d'avoir trop dépensé en Décembre? En tout cas la plupart d'entre nous est dans le cas. Et si cette année vous renversez la situation!

ON NE REALISE QU'EN JANVIER

Pour cela, commencez par identifier tout ce qui vous pousse à dépenser tant en Décembre. D'abord, la fin de l'année, c'est le moment idéal pour tout renouveler afin de commencer une nouvelle page de sa vie. C'est aussi le moment idéal pour faire le bilan de l'année, faire amende

honorables, rattraper les mauvaises actions, s'enquérir des nouvelles des membres de la famille et des amis qu'on a perdu de vue ou qu'on a offensé. Enfin, c'est le moment des deux plus grandes fêtes de l'année; l'euphorie s'empare de tout le monde, tout le monde veut être gentille, organiser sa fête et offrir des cadeaux. Alors, on a tendance à téléphoner énormément. Voilà pourquoi quand la fin d'année arrive, il faut faire attention à combien vous coûte un appel téléphonique.

IL EXISTE UNE IMPULSION MOINS CHERE QUE LES AUTRES

Heureusement, Togo Telecom vous épauler toujours dans les moments difficiles. Avec des forfaits internet dont les prix n'arrêtent pas de diminuer et une impulsion qui coûte 36F CFA TTC/mn, vous êtes sûrs d'économiser plus que d'habitude. Peut-être que sur le champ vous ne remarquerez pas la différence. Mais quand viendra l'heure des bilans, vous prêterez plus attention à votre Illico. Faites l'expérience: de Novembre à janvier, n'utilisez que votre Illico, votre clé HELIM NOMADE, votre LAP TOP HELIM, votre HELIM FIXE ou votre routeur Helim Nomade WIFI.

Quand vous demandez la transparence, Togo Telecom joue franc-jeu. Appelez le **112** maintenant!

IL ARRIVE...



Dans le monde des Smartphones, un événement approche. La naissance d'un géant. Il va révolutionner votre façon de communiquer. Beaucoup sont au courant? Tout le monde attend.

UN PROJET AMBITIEUX

Dans le but de vous satisfaire à tout prix, les techniciens de TOGO TELECOM sont partis chercher très loin. Ce qu'ils ont ramené dépasse toutes les attentes : un produit qui résout, d'un seul coup, vos innombrables problèmes de communication. Grâce à ses capacités, il sera votre nouveau compagnon pour la vie.

UNE SEUL OBJECTIF

A l'origine de ce projet, une seule motivation : rassembler toutes les solutions de communication en un seul produit. L'exploit fut réalisé. Mais une autre question s'imposa : tout cela ne va-t-il pas coûter cher? Le génie des techniciens se mit en marche et aboutit à un résultat impressionnant.

IL ARRIVE...

Vous n'allez plus attendre longtemps. Avant la fin de l'année, vous allez devenir propriétaire du Smartphone le plus classé et le plus économique jamais vendu au Togo. Rendez-vous dans quelques jours!

Pour penser à sortir le secteur de ses multiples problèmes

Un Conseil présidentiel aux fins de mieux gouverner l'enseignement supérieur

Late Pater

Le concept peut surprendre pendant qu'il est toujours attendu les grandes assises de l'Education. Mais c'est la trouvaille des décideurs de l'Enseignement supérieur pour exorciser leur secteur. Ce n'est pas un secret que l'enseignement supérieur public togolais souffre de l'insuffisance des moyens matériels et financiers ; le petit nombre du personnel enseignant ne répond pas au ratio moyen ; les étudiants et les enseignants ont de la peine à sortir de la réforme LMD ; les étudiants et les parents ignorent royalement qu'il n'est plus possible de fréquenter l'université aux frais de l'Etat providence, la démographie estudiantine est explosive, etc. Dans le supérieur privé, ce n'est pas la perfection : c'est du business qui se développe par les fondateurs des instituts et des écoles, avec des diplômés au rabais qui sont produits, des filières importées sans se soucier des débouchés qui s'offrent aux étudiants en fin de formation, des enseignants sans la formation de base, des frais de scolarité qui ne cadrent pas avec les opportunités pédagogiques des établissements, etc. Pour bavarder autour de tout ça, le ministère de tutelle a pensé à un « *Conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et la recherche au Togo* » qui se tient depuis hier. Et ce, pour trois jours.

Ce qui peut être perçu comme les grandes assises de l'Enseignement supérieur part du constat que le système d'enseignement supérieur et de la recherche du Togo est en train d'opérer un décrochage qualitatif. Le Conseil se veut une concertation nationale pour « synthétiser les différentes propositions issues des sources variées et les traduire en un schéma directeur général d'actions concrètes acceptées par tous », après les nombreux rapports, colloques, études diagnostiques et enquêtes qualitatives intervenus courant 2012-2013. C'est l'occasion des croisements d'idées, d'opinions, de philosophies... pour trouver la juste mesure d'une pédagogie d'action collective construite autour des valeurs partagées sur le rôle que le Togo entend faire jouer à son système d'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'en sortira un document de référence qui exposera les grandes lignes d'actions stratégiques pour réformer, voire mieux gouverner le secteur. A en croire le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, cela pourra s'appeler « *un Document d'Orientations des Réformes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo* », structuré comme un guide général à partir duquel se déclineront des actions concrètes à opérationnaliser pour transformer le système éducatif supérieur, tout en préservant le principe d'équité.



Octave Nicoué-Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur

En rappel, de l'Université du Bénin à l'Université de Lomé, les difficultés financières ont résisté au temps, malgré la légère augmentation du budget alloué. A la fin 2010, le Gouvernement reconnaissait que l'Université de Lomé avait 520 enseignants permanents pour encadrer les 52.000 étudiants attendus en cette année académique. Alors même que, selon les normes de l'UNESCO, il faut 1 enseignant pour 30 étudiants. A l'époque, le manque à combler était de 1.230 enseignants. A Kara, on avait 31 enseignants permanents et 29 attachés temporaires d'enseignement et de recherche pour s'occuper des 12.000 étudiants de l'année 2010-2011, soit un manque à combler de 369 enseignants. Aujourd'hui, le Conseil présidentiel veut établir un plan de recrutement des enseignants sur au moins cinq ans pour combler le vide. Sans oublier le bas niveau des salaires des enseignants comparés à ceux appliqués dans les pays voisins (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Niger). Toute chose qui ne favorise pas le retour des enseignants togolais de la diaspora. Et surtout les infrastructures et les équipements qui se révèlent fortement insuffisants. Pour chercher à s'en sortir, le Gouvernement avait déjà planifié les investissements en infrastructures et équipements des universités de Lomé et Kara en actions prioritaires sur la période 2011-2014, pour un montant total de 12,4 milliards de francs Cfa : 5,608 milliards de francs Cfa (2011) ; 3,1 milliards de francs Cfa (2012) ; 0,6 milliard de francs Cfa (2013) ; 3,1 milliards de francs Cfa (2014). De quoi permettre aux structures d'évoluer dans un cadre plus serein et plus rationnel.

En ce qui concerne l'enseignement privé supérieur, le pouvoir de Faure Gnassingbé avait aussi constaté, en 2011, que les établissements délivrent la formation sans autorisation d'ouverture des filières pour lesquelles ils préparent les étudiants, et sans remplir les exigences minimales des normes

académiques. Le cadre juridique avait également contribué à un développement sauvage de nombreux établissements et institutions privés se réclamant d'enseignement supérieur. Ils prétendent, en dehors du Brevet de technicien supérieur (BTS) dont ils ont l'autorisation, préparer à des différents grades universitaires tels que la Licence professionnelle, le Master et le Doctorat sans autorisation quelconque du ministère de l'Enseignement supérieur. Ils se livrent à une course effrénée, à coup de publicité rêveuse, à attirer le plus grand nombre d'étudiants mal informés pour des fins purement mercantiles. Il va donc falloir corriger tout ceci.

Pendant ce débat de tutelle de l'enseignement supérieur, il se dit que le Conseil présidentiel n'oubliera pas la corrélation entre la qualité exigée et le coût à supporter. On n'exclut donc pas que les frais d'inscription doivent être augmentés dans le public. A ce sujet, une réflexion avait été menée par le Secrétaire permanent chargé des réformes, Mongo Aharh-Kpessou : « *La majorité de nos partenaires financiers refusent de financer l'enseignement supérieur en privilégiant l'enseignement primaire et secondaire. Or, la dynamique de la globalisation dans laquelle s'inscrit le Togo a aussi des exigences en matière de qualité des ressources humaines. Ainsi, un enseignement de qualité est une obligation pour nos pays pour le décollage de nos économies et cela a un coût. Ne disposant pas d'informations sur le coût de formation d'un étudiant à l'Université de Lomé et celle de Kara, nous allons donner quelques exemples : à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) : les frais d'inscription s'élèvent à 1 500 000 francs CFA par étudiant ; dans les Instituts de formation en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : les frais d'inscription se situent entre 600 000 et 800 000 francs CFA par étudiant ; dans les Ecoles secondaires privées : les*

frais d'inscription sont supérieurs ou égaux à 100 000 francs Cfa par élève ; dans les Universités de Lomé et celle de Kara : à ce jour, les droits d'inscription s'élèvent à 25 000 par étudiant. En attendant d'avoir le coût de formation par étudiant dans les universités au Togo, on se pose la question de savoir, quelles devraient être la contribution de l'Etat et celle des parents pour une formation de qualité des étudiants dans nos universités ? Est-ce que l'Etat a lui seul les moyens de recruter les professeurs pour respecter progressivement les ratios de l'UNESCO (1 professeur pour 30 étudiants), sans parler des équipements pédagogiques (bibliothèques, laboratoires, etc.) ? Si non, quelle doit être la contribution de l'étudiant, voire des parents ? Peut-on avoir une formation de qualité sans y mettre les moyens ? La réponse est négative et les exemples prouvent que si nous voulons avoir une formation de qualité pour notre jeunesse, chaque partie (l'Etat et les parents) devra s'engager à y mettre les moyens ; sinon, à terme, nos universités publiques deviendront des universités de seconde zone avec une formation au rabais, c'est-à-dire une formation sans qualité. Pour avoir la qualité, il faut mettre le prix et ce prix ne viendra pas uniquement des finances publiques (l'Etat) ».

Application du nouveau Code de la route

Le port de ceinture de sécurité et de casque désormais effectif, le téléphone proscrit en circulation

*** De la nécessité d'adapter le nombre de passagers à celui de ceintures de sécurité.**

Le port du casque est théoriquement obligatoire depuis de longues années au Togo, mais cette mesure n'a jamais été respectée, ni vraiment appliquée, remarque-t-on officiellement. Cette fois, on semble passer véritablement à la phase d'exécution. Ainsi en a décidé le conseil des ministres du mercredi 27 novembre 2013. L'information était subtilement distillée au sein de la population depuis quelques mois. Mercredi, le gouvernement a décidé de passer finalement à l'application effective en prenant trois décrets relatifs au Code de la route togolais adopté le 7 juin 2013 dont les dispositions critiques – articles 22 et 24 – ajoutent au port obligatoire du casque par les motocyclistes celui de la ceinture de sécurité à bord des véhicules et l'interdiction de l'usage du téléphone au volant et à moto.

Officiellement, on affirme que la démarche des gouvernants « vise à renforcer la sécurité routière à réduire le risque d'accident de la circulation ». Entre le 1er janvier et le 30 septembre de cette année, on

a dénombré 516 tués sur les routes togolaises et 6.345 blessés. Les tournées et campagnes de sensibilisation du ministre de la Sécurité et de la protection civile n'y ont rien fait.

Un des décrets fait obligation aussi bien aux conducteurs qu'aux passagers de véhicules en circulation de porter la ceinture de sécurité. Toute infraction à cette disposition est punie d'une amende de 5 000 francs Cfa. En cas de récidive, l'amende est portée à 10 000 francs. Pour les taxis de cinq places où on retrouve le chauffeur et six passagers à bord, le texte ne précise pas qu'on peut en mettre deux dans une ceinture. Peut-être faut-il un autre décret pour clarifier ces cas. Les mêmes peines d'amende sont appliquées contre l'usage du téléphone portable par les conducteurs des véhicules et engins en circulation.

Enfin, le Code de la route fait obligation, de manière très détaillée, aux conducteurs et aux passagers des engins équipés d'un moteur thermique de porter un casque



Col Yark Damehane, Ministre de la Sécurité

lorsqu'ils sont en circulation. Le décret définit les caractéristiques du casque et conditionne la vente d'engins à deux roues par la livraison automatique d'un casque. Celui-ci doit avoir une calotte rigide pouvant résister à la force de l'impact, répartissant celle-ci sur une surface aussi grande que possible. Il doit être muni d'un système de suspension avec rembourrage

(suite à la page 4)

VERBATIM Par Eric J.

Réformes de l'enseignement supérieur au Togo : Les idées Faure

En ouvrant les travaux de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Togo, jeudi, le président de la République a prononcé un discours sans complaisance sur l'état de l'enseignement supérieur au Togo. Il a bien raison de le faire ainsi, car, les meilleurs diagnostics obtenus même par des douleurs conduisent toujours à des guérisons efficaces.

Il est reconnu par tous aujourd'hui que l'enseignement supérieur au Togo, pour ne pas dire l'éducation nationale, traverse depuis quelques années une zone de turbulence liée à plusieurs facteurs endogènes et exogènes aux universités, écoles et instituts. Le président Faure l'a résumé en ces mots : « *Malgré les efforts importants consentis par l'Etat ainsi que les partenaires au développement, nos universités sont aujourd'hui confrontées à d'énormes contraintes. Ces contraintes sont connues de tous.* » Et comme difficultés sensibles, il cite : « *Chez nous, le rythme de croissance de l'offre dans les différentes composantes de l'enseignement supérieur n'a pas toujours suivi celui de la demande. Ce qui fait qu'aujourd'hui, le nombre d'étudiants dépasse largement les capacités d'accueil des infrastructures de formation, de recherche, d'hébergement, de restauration et de transport.* » Dans ces conditions, il est évident que la formation proprement dite subisse un coup.

Mais le président Faure ne veut pas « *se laisser choir, ni dans le pessimisme ni dans le défaitisme* » malgré la compétition ambiante. Ce sont des solutions objectives, radicales certes, mais pragmatiques qu'il propose pour sortir l'enseignement supérieur de son sentier battu.

« *Aujourd'hui, il faut oser aller plus loin, et rompre radicalement avec le passé. Il faut assigner à notre enseignement supérieur de nouvelles finalités, plus conformes aux exigences de l'heure, telles qu'elles nous sont imposées par l'environnement globalisé où l'économie du savoir est désormais au cœur de tous les enjeux géostratégiques* » a lancé Faure Gnassingbé. Il se résout à trouver une adéquation parfaite entre la quantité d'apprenants et la qualité de la formation en joutant les difficultés du monde estudiantin liées surtout au manque accru d'infrastructures. « *Face à l'accroissement exponentiel des effectifs des étudiants, nous devons innover. Il nous faut créer de nouvelles alternatives pour une meilleure régulation et une gestion maîtrisée des effectifs, en mettant l'accent sur un meilleur équilibre des offres de formation ainsi qu'une nouvelle configuration de la carte universitaire du pays.* » suggère-t-il.

Toujours insistant, Faure Gnassingbé recommande : « *Nous devons en tout état de cause, renoncer définitivement au modèle de l'université publique de masse qui ne valorise pas assez les filières professionnalisantes. La nouvelle université togolaise doit avoir pour vocation de former des acteurs responsables, capables de répondre à des degrés divers à l'impératif de développement de leur pays. Elle doit être capable de former des entrepreneurs, des créateurs d'emplois et des porteurs de projets pour eux-mêmes et pour leur pays.* »

Autant d'idées pesantes jetées aux participants venus du Togo, du Bénin, du Burkina Faso et du Niger pour servir de cadre de réflexion aux défis importants pour l'enseignement supérieur au Togo. Comme il l'a indiqué lui-même : « *Des solutions pertinentes ont été proposées. Il s'agit à présent de les traduire en stratégies d'actions, afin que l'enseignement supérieur devienne un vecteur de développement de notre pays dans toutes ses dimensions.* » a conclu le président Faure.

Lutte contre la pêche illicite dans le Golfe de Guinée

Le Togo fait des efforts, de grosses lacunes au Ghana, la Guinée visée par la Commission européenne

Jean Afolabi

La Guinée, le Cambodge et Belize ne luttent pas sérieusement contre la pêche illicite, estime la Commission européenne citée mercredi par Radio France Internationale. Et Bruxelles veut sévir contre ces trois pays, trop laxistes selon elle, vis-à-vis de la pêche illégale. Depuis que l'Union européenne a entériné le règlement international contre la «pêche illicite, non déclarée et non réglementée» il y a près de quatre ans, elle s'est engagée non seulement à ce qu'aucun navire européen ne s'adonne à la pêche illégale, mais que plus aucun poisson capturé de manière illicite n'entre dans les ports européens. Or l'Europe importe désormais les deux tiers du poisson qu'elle consomme, indique RFI.

Il y a un an, la Commission épingle onze Etats coupables d'avoir fermé les yeux ou encouragé la surpêche dans leur zone maritime et en pleine mer. Depuis cet avertissement, des progrès ont été réalisés par le Togo, le Panama, le Sri Lanka, Fidji et Vanuatu. Mais le Ghana, la Corée du Sud et Curaçao ont encore de grosses lacunes qui leur valent un «carton jaune» de Bruxelles.

Et c'est carrément le «carton rouge» pour le Cambodge, Belize et la Guinée. Considérés comme non coopérants, ils se verront fermer le marché européen du



Un bateau de pêche et ses captures

poisson si le Conseil européen suit la Commission en février prochain, malgré les réticences de l'Espagne dont la flotte de pêche est très présente au large de l'Afrique de l'Ouest.

La Guinée a particulièrement irrité la Commission, alors que l'Europe y a financé un sémaphore : contrefaçon de licences de pêche à des navires étrangers, capture et transbordement illicites de thonidés par des navires guinéens...

La Guinée a également autorisé en 2013 la capture de 100 000 tonnes de petits pélagiques : sardines, anchois, harengs, maquereaux sur sa seule zone économique exclusive, alors qu'il lui était conseillé de partager ce tonnage avec la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Liberia. Ces petits pélagiques indispensables à l'alimentation des populations côtières d'Afrique du l'Ouest sont de plus en plus destinés à fabriquer des farines pour les gros poissons d'élevage, ce qui attise les convoitises de la pêche industrielle dans cette région.

En son temps, le Togo avait indiqué manquer de moyens contre ce casse-tête de pêche illicite. Très souvent, la Marine nationale est sollicitée lorsque des pêcheurs artisanaux, avec lesquels les autorités travaillent, signalent la présence de bateaux étrangers sur les côtes togolaises. Mais les cas sont rares, avait indiqué Dr Domtani Ali, directeur des Pêches et de l'aquaculture.

En fait, la particularité du Togo, c'est que ses eaux ne sont pas potentiellement poissonneuses. Les seules variétés qu'on y rencontre souvent sont les anchois et quelques poissons migrateurs. «Cela est lié à des courants d'eau qui se rencontrent au niveau du Togo. C'est pour cela que nous n'avons pas souvent des ces bateaux de pêche illicites sur nos côtes. Sauf quelques pêcheurs traditionnels qui arrivent du Ghana», avait expliqué le directeur des Pêches.

Au Togo, actuellement, on affirme que tous les bateaux de pêche sont radiés pour ne pas contribuer à la pratique de pêche illicite. Sauf un qui accoste au port autonome de Lomé. Ajouté aux pêcheurs traditionnels, cela produit environ 25.000 tonnes de poissons par an, sur les 70.000 ou 80.000 tonnes que consomme le pays.

D'après la Banque centrale

Le chiffre d'affaires en hausse de 19% au 3^e trimestre au Togo

Par pays, il est relevé un accroissement du chiffre d'affaires au Burkina (+25,2%), au Mali (+23,4%), au Togo (+18,8%), en Côte d'Ivoire (+13,7%), au Bénin (+6,2%) et au Sénégal (+4,4%). En revanche, en Guinée-Bissau et au Niger, l'indice du chiffre d'affaires s'est contracté respectivement de 15,0% et de 8,9%. C'est ce que révèle une note de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

L'indice du chiffre d'affaires dans le commerce dans l'UEMOA a enregistré une baisse au cours du troisième trimestre 2013. La variation trimestrielle de -1,3%, est liée, aux ventes de matériels informatiques (-24,5%), de véhicules neufs (-7,6%), de matériaux de construction (-5,6%) et de produits pétroliers (-2,4%).

En particulier, dans les branches « matériaux de construction et produits pétroliers », le repli du chiffre d'affaires, d'un trimestre à l'autre, reflète la baisse de la production. Le repli de l'indice reflète également la diminution saisonnière des ventes des céréales pendant la période de soudure.

La baisse de l'indice du chiffre d'affaires est atténuée par la progression des ventes des produits non transformés de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture, notamment dans les pays côtiers. Dans ce secteur, les prix ont sensiblement augmenté au cours de la période hivernale et la demande s'est accrue pendant le jeûne du Ramadan.

En glissement annuel, l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce est en hausse de 6,5%. Cette

évolution est liée à la bonne orientation, par rapport à l'année précédente, de l'activité dans le commerce des automobiles, motocycles et pièces détachées (+22,2%), des textiles (+21,2%), de l'équipement de la maison (+17,1%) et des produits pétroliers (+12,9%).

La hausse des ventes d'automobiles, motocycles et pièces détachées, par rapport à l'année passée, toujours liée au renouvellement du parc automobile des entreprises et Administration publique et aux effets de la croissance dans les pays concernés. S'agissant des produits pétroliers, la progression des ventes traduit l'amélioration de l'environnement économique et l'accroissement du trafic inter-urbain dans les pays de l'UEMOA.

En 2014, d'après le Fonds monétaire international

L'Afrique subsaharienne va maintenir son rythme de croissance économique

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer en 2014, malgré des tendances mondiales contraires, qui font modérément baisser les résultats de la région en 2013. La légère dégradation des perspectives pour 2013 tient, à la fois, à une conjoncture globale moins favorable, et à divers facteurs propres à la région. Dans l'édition d'octobre 2013 de son rapport sur les «Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne», intitulé «Maintenir le rythme», le Fonds monétaire international note que la forte demande d'investissement continue de soutenir la croissance dans la plupart des pays, et que la

production devrait progresser de 5% en 2013 et de 6% en 2014. La performance économique du Togo est assez proche de ces moyennes.

Dans un contexte international caractérisé par des tensions conjoncturelles accrues, notamment le ralentissement de l'activité dans les pays émergents, il est encourageant de constater que les économies d'Afrique subsaharienne ont en général conservé un rythme de croissance soutenu. Ces résultats sont attribuables à la poursuite de politiques macroéconomiques bien conçues ainsi qu'au dynamisme de la demande intérieure, en particulier l'investissement dans les infrastructures et les capacités de production, et à une consommation croissante des nouvelles classes moyennes/supérieures qui émergent dans bon nombre de pays.

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques de la région sont surtout d'ordre extérieur. Un ralentissement de l'activité dans les pays émergents — notamment chez certains des nouveaux

partenaires commerciaux de l'Afrique — ou dans les pays avancés pourrait mettre à mal les perspectives de croissance de la région, essentiellement par le biais d'une baisse des prix des produits de base. Cependant, selon un scénario de baisse des prix qu'ont élaboré les services du FMI, une diminution temporaire importante, mais plausible, des prix internationaux des produits de base n'affecterait sensiblement que le taux de croissance et la balance des paiements courants dans certains pays riches en ressources naturelles ; d'autres pays, comme le Togo, pourraient même en profiter, du fait de la baisse des prix à l'importation, notamment des produits pétroliers. Il reste les aléas

d'origine exogène, tels d'éventuels chocs climatiques ou événements politiques, qui présentent des risques permanents pour certains pays.

Le creusement, depuis 2008, des déficits extérieurs courants observés en Afrique subsaharienne, Togo compris, est attribuable en général à une augmentation de l'investissement, et dans certains pays, également à une diminution de l'épargne. Dans la plupart des pays, ces déficits ont été financés essentiellement par l'investissement direct étranger, qui n'alourdit pas l'endettement extérieur. Mais les risques de financement dont s'accompagnent généralement les déficits extérieurs, et d'autres risques encore, persistent, notamment ceux qui ont trait au rendement des investissements. À moyen terme, ils pourraient représenter une menace sur la soutenabilité de la dette, si les investissements qui arrivent à maturité ne sont pas accompagnés d'une augmentation des capacités d'exportation visant à réduire les déficits extérieurs courants.

Ainsi, dans plusieurs pays, les réserves internationales ont baissé et pour certains d'entre eux, le creusement du déficit extérieur courant a déjà engendré une forte augmentation de la dette et du service de celle-ci. Les stratégies recommandées pour contrôler ces tendances sont la mobilisation accrue de recettes, le suivi plus étroit du niveau de la dette publique et des ajustements lorsque la dette s'accumule trop rapidement. Il est aussi recommandé que les pays laissent leur monnaie s'ajuster, lorsque cela est possible, notamment en cas de baisse des prix des produits de base et/ou de renversement des flux de capitaux dans les pays qui dépendent des financements des marchés internationaux.

Besoins de liquidités bancaires

Près de 77 milliards Cfa injectés cette semaine dans le circuit togolais

Par une opération d'adjudication, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 26 novembre 2013, à une injection de liquidités d'un montant de 900,000 milliards de francs Cfa. L'opération arrive à échéance le 2 décembre prochain, a indiqué la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5101% et 2,5320%.

L'opération a enregistré la participation de quarante-neuf établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les établissements bancaires du Togo s'adjugent 76,808 milliards. Plus que cela, ceux de la Côte d'Ivoire s'en sortent avec 175,787 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso et les établissements du Bénin avec respectivement 169,106 milliards et 146,608 milliards. Les établissements du Sénégal



s'adjugent 134,183 milliards, ceux du Mali, 109,344 milliards et ceux du Niger 78,039 milliards. La Guinée-Bissau s'adjuge 11,125 milliards.

La Banque centrale a fait le constat qu'au cours du mois de septembre 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 715,7 milliards en août 2013 à 702,5 milliards, soit une baisse de 13,3 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti, en moyenne mensuelle, à 2,79%, soit un reflux de 11 points de base par rapport à la situation du mois précédent.

Application du nouveau Code de la route

Le port de ceinture de sécurité et de casque désormais effectif, le téléphone proscrit en circulation

(suite à la page 4)

destiné à absorber l'énergie du choc afin d'éviter sa retransmission directe au crâne. Assez technique !

Toute vente d'engins à deux roues dotés d'un moteur thermique contraire à ces dispositions est punie d'une amende de 5 000 à 10 000 francs. Comprendre certainement par là le vendeur. S'il récidive, c'est 20 000 francs. Mais, tout conducteur et tout passager de ces engins ne disposant pas de ces casques sont punis, chacun, d'une amende de 5 000 francs. S'ils s'entêtent, c'est le double.

Reste l'applicabilité de la règle. Et le délai. Voilà des conducteurs qui pensent que mettre une ceinture de sécurité au volant, c'est s'encombrer. Idem pour les passagers, qui sont

loin de savoir que les ceintures qui traînent sur les sièges sont prévues pour eux. Que dire lorsqu'un conducteur met deux passagers sur le seul siège-avant ? Pour les casques, le problème s'est déjà posé. L'on a estimé que le casque passager porté par plusieurs personnes est loin d'être hygiénique.

Mais, passons ! Le port de casque ne dédouane pas de la maîtrise du Code de la route. Voilà un jeune sans emploi qui choppe un sponsor pour se procurer une super moto Haoujue. Il s'achète deux casques, comme la loi l'exige, et saute dans la circulation. Il est vite cueilli avant de comprendre que lorsque le feu est jaune, l'on doit prévoir s'arrêter. C'est là le nœud.

FOOTBALL/TOTTENHAM

Adebayor confirme ses envies de départ

Écarté de l'équipe première à Tottenham jusqu'à dimanche dernier, Emmanuel Adebayor envisage plus que jamais de quitter son club. L'Angleterre garde sa préférence.

Alors que Tottenham dispose déjà de Jermaine Defoe et Roberto Soldado en attaque, les Spurs cherchent encore un attaquant. Les noms de Javier Hernandez ou bien de Alexandre Pato reviennent avec insistance. Emmanuel Adebayor est quant à lui écarté de l'équipe première. Dans le cadre d'un entretien avec BeIN SPORT qui sera diffusé ce dimanche, l'attaquant togolais a accepté de revenir sur sa situation.

"IL N'Y A RIEN DE PLUS BEAU QUE DE JOUER EN ANGLETERRE"

"Si je ne joue pas jusqu'en décembre, je serais obligé de regarder les options, mais j'ai beaucoup de contacts. C'est à moi de décider. L'Angleterre ? Je me sens très bien ici, a indiqué Emmanuel Adebayor. J'adore les gens, j'adore les supporters, tout le pays, j'adore l'ambiance dans les stades. Pour moi, il n'y a rien de plus beau que de jouer en Angleterre. J'ai déjà goûté un peu l'Espagne, mais l'An-



gleterre c'est extraordinaire".

"JE NE PEUX PAS TOMBER PLUS BAS"

"J'ai essayé de garder confiance en moi, mais je ne peux pas tom-

ber plus bas. Si je vais plus bas, alors ça signifie que je suis mort. Ce que j'ai trouvé difficile, ce n'était pas de m'entraîner avec les jeunes, mais de voir arriver le physio

pour me dire que j'allais m'entraîner avec les jeunes. J'ai trouvé ça dur", avait déjà expliqué l'international togolais au Sun il y a quelques jours.

UFOA B/Kwesi Nyantakyi réélu président

Le président de la Fédération Ghanéenne de Football, Kwesi Nyantakyi a été réélu à la tête de l'Union des Fédérations Ouest-africaines de Football (UFOA B), mercredi à Kumasi au cours de l'assemblée générale tenue en marge de la Coupe des Nations.

Seul candidat en lice pour sa propre succession, le président de la Fédération Ghanéenne de Football n'a pas eu de mal pour convaincre ses pairs pour remplir à la tête de l'organisation zonale.

Théodore Sawaduga du Burkina Faso et Aminu Maigari du Nigeria conservent respectivement leur poste de premier et de deuxième vice président. Quant à Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football, il décroche le poste de troisième vice-président.

L'assemblée générale a planché sur les rapports d'activités et arrêté les grands axes de son programme pour les deux ans à venir et a décidé à l'unanimité de ses membres



de soutenir la candidature de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en

2019 ou 2021.

Par ailleurs, elle a également approuvé une pétition demandant à la

FIFA d'augmenter le nombre de sélections africaines en Coupe du monde.

Cameroun : La Fécafoot auditée

Les anciens dirigeants de la Fédération camerounaise de football sont invités à justifier l'utilisation des fonds reçus de la FIFA en 2012. Un audit vient d'être commandé par le comité de normalisation.

Les anciens dirigeants de la Fédération camerounaise de football sont invités à justifier l'utilisation des fonds reçus de la FIFA en 2012. Un audit vient en effet d'être commandé par le comité de normalisation. « Le président du comité de normalisation de la Fécafoot informe l'opinion nationale et internationale qu'il a autorisé l'audit de programme d'assistance financière (Fap) de la Fifa à la Fédération camerounaise de football pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 », indique un communiqué signé de Joseph Owona, président dudit comité. « Il est à noter que l'audit de la Fécafoot ne fait pas partie du mandat assigné au comité de normalisation, qui doit réviser les textes, or-

ganiser les élections et assumer la gestion des affaires courantes. Dans le cadre de cette dernière attribution, le comité de normalisation a institué une commission d'amélioration de la gestion courante qui reste une instance collective », cadre le communiqué.

Ainsi donc, Joseph Owona et son équipe veulent savoir comment a été géré l'argent reçu l'année dernière dans le cadre du Programme d'assistance financière de la FIFA. A travers cette subvention FAP, l'instance dirigeante du football mondial donne les moyens à chaque fédération membre pour assainir sa gestion administrative et réaliser des projets de développement des infrastructures et du football jeunes.

Dans le cahier des charges, la FIFA indique qu'en recevant les fonds, les fédérations ont obligation de rendre compte et de se soumettre à trois audits (un audit à la demande de la fédération bénéficiaire, un deuxième audit commandé par la FIFA et un troisième audit qui porte sur l'ensemble des comptes de la Fédération).

Pour le cas de la Fécafoot, il n'est pas évident pour les amateurs de football local, de dire sans trop chercher, combien de complexes, de centres techniques ou de stades la Fécafoot a construit ou a aménagé en 2012. Dans le registre de la modernisation de la gestion administrative, il n'est pas un secret que, par exemple, la maîtrise du fichier informatique demeure un problème

à la Fécafoot, comme en témoigne les nombreux cas d'incongruité observés dans les transferts de joueurs. En terme de développement du football jeune, il n'est également pas évident d'évoquer un tournoi ou championnat digne de ce nom organisé la saison sportive dernière. Les compétitions de football jeune organisées sporadiquement au Cameroun sont généralement le fruit d'initiatives privées. Même s'il ne concerne que l'année 2012, l'audit commandé par le comité de normalisation permettra certainement d'en savoir un peu plus sur ce à quoi ont servi les fonds alloués par la FIFA dans le cadre du Programme d'assistance financière.

ATHLETISME/

Ribéry privé de "son" Ballon d'Or ?

Déjà désigné meilleur joueur européen par l'UEFA, Franck Ribéry était en passe de recevoir le Ballon d'Or. "Était", car le changement de la date limite par la FIFA ferait les affaires de Cristiano Ronaldo...

Franck Ribéry a peut-être touché du bout des doigts son rêve de Ballon d'Or. Le milieu offensif du Bayern Munich, déjà élu meilleur joueur européen par l'UEFA, aurait dû être le lauréat du Ballon d'Or 2013. Selon Canal+, des contacts avaient été pris entre la FIFA et les dirigeants du Bayern Munich pour la séance photo à laquelle se prête Lionel Messi depuis quatre ans, destinée au vainqueur. Mais l'instance internationale, qui organise la remise de la plus prestigieuse des distinctions individuelles, a tout chamboulé en décidant de reporter la date limite des votes du 15 au 29 novembre.

Une décision motivée par le faible nombre de votants (capitaines de sélections nationales, sélectionneurs, journalistes) qui ferait désormais les affaires de Cristiano Ronaldo. Car l'attaquant du Real Madrid, rival désigné de Ribéry pour cette distinction, a qualifié à lui tout seul le Portugal pour la prochaine Coupe du monde depuis. L'entourage de l'international français a beau se montrer confiant, rappelant que le Ballon d'Or doit récompenser les performances sur une saison et les joueurs ayant remporté des trophées, Ribéry pourrait bien voir Cristiano Ronaldo lui griller la politesse.

FOOTBALL/

Ghana, Nigeria et Zambie à la Coupe du monde féminine U17

Les dés sont jetés. On connaît désormais le nom des trois équipes qui représenteront l'Afrique à la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans. Il s'agit du Ghana, du Nigeria et de la Zambie.

Dans des éliminatoires qui n'ont réuni que 7 équipes après les forfaits du Congo, de la Guinée Bissau, du Kenya, du Maroc et du Sud Soudan, il aura seulement fallu 6 matches pour désigner les représentants du continent au Costa Rica du 15 mars au 5 avril.

Après sa victoire au premier tour contre le Botswana, la Zambie s'est imposée devant l'Afrique du Sud. Tenue en échec chez elles il y a quinze jours, les Zambiennes l'ont emporté dimanche au Bidvest stadium par 3 buts à 1. Les Ghanéennes, victorieuses à domicile lors du match aller, ont récidivé à Malabo, en Guinée Equatoriale, pays qui a beaucoup investi dans le football féminin ces dernières années en gagnant par 3 buts à 2. Quant au Nigeria il a obtenu son passeport pour l'Amérique centrale sans joueur le moindre match. Exempt du premier tour, il a ensuite bénéficié du retrait de la Guinée Bissau.

Lors des trois premières éditions de la Coupe du monde U17 le Ghana et le Nigeria, présents en 2008, 2010 et 2012, ont obtenu des résultats assez positifs. Après une élimination dès le premier tour en Nouvelle Zélande, le Nigeria a été sorti en quart de finale à Trinité et Tobago par la Corée du Sud 5-6 après prolongations. Il y a un an en Azerbaïdjan, les deux équipes avaient passé la phase de poules avant d'être battues toutes deux par la France. Le Nigeria en quart de finale (0-0 et 5 tirs au but à 3) ; le Ghana en demi-finale (2-0). Mais les Ghanéennes remporteront le bronze à la faveur d'une ultime victoire face à l'Allemagne.

flooz
Payer vos factures devient si simple !
Oubliez les rangs interminables et l'attente pendant des heures pour régler vos factures d'électricité et d'assurance. Avec Flooz, payez désormais vos factures CEET et GTAC2A-VIE à partir de votre téléphone et gagnez du temps. Pour souscrire au service, tapez *155# et laissez-vous guider.

banque atlantique
CEET
GTAC2A-VIE
no limit
EXCLUSIVITÉ MOOV
groupe etisalat
www.moov.tg
Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

REPÈRES

Le gouvernement mise sur le changement le social

La quatorzième session du dialogue politique entre le gouvernement togolais et l'Union Européenne (UE) s'est tenue mardi le 26 novembre à Lomé.

Les discussions ont porté sur des questions d'ordres économique et politique, notamment sur l'accompagnement de l'UE pour le 11ème Fonds Européen pour le

Développement (FED). Sur ce volet, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Robert Dussey, a annoncé que le Togo a bénéficié de 9,1 milliards de F CFA dans le cadre du projet d'appui budgétaire de l'UE pour soutenir ses différentes réformes. Pour le diplomate togolais, les réformes sont aussi indispensables comme les questions liées à l'économie et au développement. «*L'engagement du gouvernement est de changer le social des Togolais et nous nous réjouissons de la participation de l'UE à cet engagement*», a indiqué M. Dussey. Il était aussi question de la situation sociopolitique après les élections législatives du 25 juillet dernier et les recommandations des missions d'observation électorale ainsi que la réforme de la justice et la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et réconciliation (CVJR). Les deux parties ont également échangé sur des questions de sécurité et les activités illicites dans le Golfe de Guinée. A cet effet, le chef de la diplomatie togolaise a suggéré que des actions concertées au plan régional soient menées dans la lutte contre ce fléau. Le chef de la délégation de l'UE au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez, a affirmé que les deux parties se sont entendues sur les priorités et les stratégies de la coopération européenne pour accompagner la politique de développement du gouvernement. Pour lui, le fonds alloué est une reconnaissance des étapes franchies dans la consolidation d'une gestion moderne des finances publiques.

La statistique pour un essor économique

Un atelier sur la mise en oeuvre des nomenclatures économiques et sociales internationales se tient, du 26 au 29 novembre à Lomé, à l'intention du personnel de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN).

Initiée par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), cette rencontre s'inscrit dans une série d'ateliers sur les nomenclatures organisés dans plusieurs pays africains pour actualiser les systèmes de classification face aux mutations économiques et financières à l'échelle mondiale. L'objectif est d'élaborer un projet national de statistique économique basé sur un fichier en conformité avec les nomenclatures internationales. C'est aussi l'occasion de réexaminer la mise en oeuvre et l'utilisation actuelle des nomenclatures nationales dans les activités et les produits, leurs relations avec la classification internationale type par industrie (CITI-4) et la classification centrale de produits (CPC-2). Les travaux porteront sur les principaux changements méthodologiques relatifs à la révision des nomenclatures CITI-4 et CPC-2, la mise en oeuvre des nomenclatures dans les fichiers des établissements et sa mise à jour ainsi que leur utilisation pour les enquêtes annuelles d'industries. Le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Mawussi Djossou Semodji, a salué la tenue de cet atelier qui, selon lui, constitue une opportunité pour la mutualisation des expériences dans l'amélioration de la qualité des données statistiques. Il a fait savoir que ces nomenclatures constituent des outils de collecte des données statistiques et d'élaboration des comptes nationaux. M. Semodji a exhorté les participants à prendre part activement aux débats et à diffuser les acquis auprès de leur collègues. Pour le directeur général de DGSCN, N'Guissan Kokou Yao, la statistique est un instrument incontournable dans la gestion de la politique économique dans la mesure où elle éclaire et oriente les prises de décisions. Il a exprimé sa gratitude à tous les partenaires et souhaité la pérennité de ce partenariat pour le développement de la statistique en Afrique.

Les meilleurs élèves récompensés dans le Haho

Les meilleurs élèves des classes de la 3ème, de la 2nde et de la 1ère aux différents examens de l'année académique 2012-2013, des collèges et lycées de la préfecture ont reçu jeudi le 21 novembre à Notsè, des prix d'excellence scolaires offerts par le chef de l'Etat.

La cérémonie de remise a été présidée par le préfet de Haho, Awo Thangani en présence des chefs des inspections de l'enseignement général de la préfecture, des directeurs d'établissement, des enseignants, des élèves et parents d'élèves, ainsi que des présidents des délégations spéciales de la commune de Notsè et du conseil de préfecture. Ce geste du chef de l'Etat vise à féliciter et à motiver les bénéficiaires pour leurs efforts ainsi qu'à les encourager à maintenir le cap en cette année scolaire 2013-2014. C'est également une façon d'inciter les autres au travail bien fait et les amener à l'excellence. Tous ces élèves ont obtenu une moyenne de 12/20 et plus. Ils ont été récompensés avec des kits scolaires composés entre autres de sacs d'écoliers, de cahiers, de stylos et de crayons de couleur. Le préfet a, à l'occasion, transmis aux élèves les salutations et félicitations du chef de l'Etat et exprimé sa gratitude à l'endroit de tous les acteurs de l'éducation qui ont oeuvré pour la reprise normale des cours. Il a souligné que le donateur est toujours sensible aux problèmes du monde scolaire et c'est dans cet esprit qu'il a posé ce geste symbolique. M. Awo a exhorté les élèves en particulier les filles à être assidus pour faciliter leur entrée dans la vie active. La porte-parole des bénéficiaires, Mlle Nabédé Maléki a rendu hommage au président de la République et à ses collaborateurs qui ne ménagent aucun effort en faveur de la jeunesse. Auparavant, le chef d'inspection de l'enseignement secondaire général de Notsè, Dagbéjji Koba Kodjo a émis le voeu que le système de bourse au niveau de l'enseignement général soit réinstauré pour stimuler davantage les élèves à la culture de l'excellence.

Musique

Conférence sur les musiques africaines
ce 02 décembre au Goethe Institut

Le Goethe Institut accueille ce 02 décembre, à 19 heures, une conférence sur les musiques africaines. La conférence sera présentée Florent Mazzoleni, auteur de plusieurs ouvrages sur la musique pop africaine.

La conférence du lundi sera consacrée aux musiques du Ghana, du Bénin et du Togo. De ces trois pays, seul le Togo n'a pas réellement une grande histoire nationale en matière de musique.

Né en 1974, Florent Mazzoleni vit à Bordeaux, inspiration majeure de son travail d'écriture. Il est auteur, voyageur, journaliste et photographe. Il écrit essentiellement sur les musiques populaires, la photographie, l'Afrique et le Sud des Etats-Unis. Il collabore

notamment aux Inrockuptibles, au Monde 2, à Vibrations, à VSD, à L'Optimum, à Ulysse ou à Géo. Il vient de terminer une biographie de Salif Keita (Demi-Lune), ainsi qu'un livre sur Motown (Serpent à Plumes), deux ouvrages à paraître au mois d'octobre 2009. Il poursuit actuellement son travail éditorial sur La Nouvelle-Orléans, entamé avec l'écriture du film «N.O. Ballade» co-écrit et réalisé par Marc Oriol au printemps 2009. Il écrit actuellement «Tezeta», un recueil sur la mélancolie atlantique en chansons, tout en œuvrant à un volume sur «Cinquante ans de musiques modernes au Mali» et au documentaire télévisé concomitant. Ces trois ouvrages sont prévus en 2010.



Littérature

Lettre de Stefan Zweig contre le nationalisme

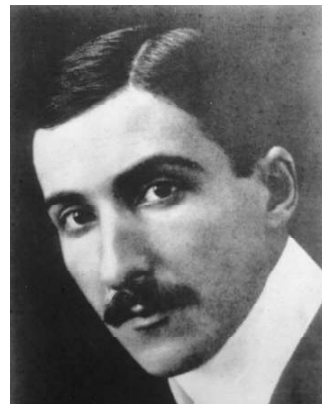
Stefan Zweig est un écrivain juif autrichien, qui s'est réfugié en Suède au lendemain de l'Anschluss et s'est suicidé avec sa femme quand il a vu hitlériennes remportées des victoires éclatantes en Europe. Ce grand écrivain de langue allemande, auteur de **Le joueur d'échec**, **24 heures de la vie d'une femme**, **Amok**, a écrit en 1919, au lendemain de la défaite allemande de la Première guerre mondiale, une lettre remarquable au poète allemand Dehmel, engagé comme soldat dans la guerre, et qui apparemment n'a pas retenu la leçon et continue à prôner un nationalisme des plus obtus. Ce nationalisme imbécile qui a conduit les Allemands dans une seconde guerre mondiale ultra destructrice sous la conduite d'Adolf Hitler. Stefan Zweig reprochait à Dehmel de ne pas entrer en politique pour y introduire suffisamment de moral et de laisser la place aux politiciens professionnels.

Le 28 novembre est la journée internationale contre le nationalisme. Cette lettre de Dehmel est reproduite pour dénoncer tout nationalisme. A l'heure de la renaissance des extrémismes et des forces réactionnaires en Europe, aux Etats-Unis et dans les pays arabes, à l'heure de certains choix politiques obtus défavorables à l'intérêt des masses. Nous reproduisons cette lettre de Stefan Zweig.

"Je tiens l'idée nationale pour dangereuse et je crois que nous atteignons aujourd'hui la limite au-delà de laquelle on ne pourra plus lui accorder une importance aussi démesurée. Nous ne comprenons plus aujourd'hui que l'Allemagne se soit déchirée pendant trente ans à cause de la sainte Cène et de son interprétation; dans deux siècles, le monde ne comprendra pas davantage que notre Europe (qui sera depuis longtemps unie) ait pu se meurtrir et se détruire pour des questions de langue et de frontières. Ce monde aura peut-être une nouvelle folie, différente de celle-ci,

et se détruire tout aussi absurdement à cause d'elle, il fera naître dans un autre combat la même dose d'enthousiasme, de haine, de malentendus, de sacrifices et d'amour. La seule chose qui importe peut-être pour cette volonté invisible est que les forces de l'individu agissent éternellement dans les masses.", écrit Zweig à Dehmel.

«"Je me suis contraint depuis des années (et souvent contre mon propre sentiment) à ne pas attribuer des valeurs morales aux communautés. Il n'y a pas de justice, de liberté, de courage dans un peuple alors qu'un autre en serait dépourvu: je connais et j'aime des hommes (par exemple Richard Dehmel, et même s'il me lance son encier au visage, je ne cesserai jamais d'admirer sa colère), j'aime les langues et leurs esprits divers, mais je ne vois dans les Etats que des formes contingentes. Que suis-



je par exemple ? Allemand, si nous sommes rattachés à l'Allemagne, autrichien-allemand si l'Entente nous contraint à l'indépendance, tchécoslovaque parce que mon père est un Allemand de Bohême et que nous serons peut-être annexés dès demain, juif, si les juifs deviennent une minorité nationale. Ce n'est pas un destin isolé : des millions de gens ne savent pas ce qu'ils sont aujourd'hui, les Voralbergeois seront demain des

Suisses - je considère tout cela comme une farce, de même que le Reich allemand de Bismarck était à mes yeux un Etat puissant, certes, mais ne s'identifiait pas avec le monde allemand (qui n'existe que dans l'invisible, dans la langue et dans l'esprit)."

Déjà en 1919, Zweig écrivait que l'Europe sera unie dans moins deux siècles. Il ne pouvait pas être aussi prophétique. Elle a aboli les barrières nationalistes moins de 30 ans plus tard, après bien entendu avoir vécu une seconde guerre mondiale plus destructrice que la première.

Le nationalisme est la force des faibles. La race et les frontières n'ont plus aucune signification. Le monde tend vers plus de métissage. Mais avant que l'humanité arrive à cette étape, il faudra être vigilant pour ne tomber dans la manipulation des extrémismes qui ont pignon sur rue ces derniers moments.

Livre

Les psaumes qui valaient 14 millions de dollars

Le Bay Psalm Book, un recueil de psaumes datant de 1640, premier ouvrage imprimé sur le nouveau continent, a été vendu 14,165 millions de dollars 26 novembre dernier.

Imprimé à 1700 exemplaires à Cambridge deux ans après l'importation de la première presse d'imprimerie aux États-Unis, l'ouvrage fait partie des onze dernières copies connues de cette édition, les dix autres étant hébergées en universités (Harvard, Yale...). Il appartenait à une église de Boston (la Old South Church), qui s'est séparée de son bien afin de rénover sa structure et de mener à bien des programmes sociaux.

Mis aux enchères par la maison Sotheby's, la vente commençait à 6 millions de dollars et espérait atteindre entre 15 et 30 millions de dollars. L'acheteur, David

Rubenstein, a fait savoir qu'il prêterait le trésor aux bibliothèques du pays

pendant quelques temps, avant de le confier à l'une d'elles à long terme.



**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Gestion des ordures

La part de l'incivisme

Etonam Sossou

Lomé, capitale du Togo. Le marché de Gbossimé à 19 heures. Les boutiques ont fermé il y a plus de deux heures. Les trottoirs, les comptoirs et autres étals de fortune où des marchandises étaient exposées sont vides. Les lieux qui grouillaient de monde en journée sont maintenant déserts.



Et le spectacle qu'ils offrent est, pour dire le moins, désolant. C'est que des tas d'immondices s'étalent à perte de vue. Des sachets plastiques de tous les gabarits et de toutes les couleurs, des morceaux de cartons, chaussures usées, vieux vêtements, déchets alimentaires, bouteilles jonchent les hangars, la route, les parkings et les dessertes du marché. Aucun endroit où le regard se pose sans voir des débris. Il faut bien du courage aux femmes le lendemain matin pour s'attaquer au nettoyage de cet espace commercial. Armées de râtaux, pelles, fourches, balais, elles se mettent à l'ouvrage avec ardeur. « C'est comme ça ici à Gbossimé tous les jours. On a

beau nettoyer très tôt le matin, en journée les commerçants et leurs clients se chargent de salir. Personne ne fait l'effort d'aller jusqu'au bac à ordures. On jette tout par terre », relève, dépitée, une des femmes.

Malgré les gros efforts consentis par le gouvernement, la municipalité, les Ong et entreprise de ramassage, la gestion des

ordures reste un casse-tête dans nos villes. Après Lomé, où la période des fortes pluies fait ressurgir le problème avec acuité, les villes secondaires sont également touchées et les immondices font désormais partie du paysage. Terrains vagues, cours d'eaux, caniveaux, trottoirs rues... les populations se servent de tout pour évacuer leurs déchets. « La situation est très grave en saison des pluies parce que beaucoup ne font plus l'effort de pousser jusqu'au bac à ordures. Dès qu'il y a une averse un peu forte, on déverse tout dans le ruisseau d'à côté ou même dans les rigoles, avec les conséquences que vous

constatez avec moi », se plaint un habitant du quartier Gblenkomé dégageant les immondices que la dernière pluie a charriées vers l'entrée de son domicile.

Selon des données internationales, chaque individu adulte produit environ 370 Kg de déchets par an. Nos modes de vie, d'alimentation et de consommation, facteurs contribuant à l'augmentation des emballages et donc des déchets, y sont pour beaucoup. Parallèlement, les capacités individuelles d'élimination et de stockage des déchets ne cessent de diminuer chaque année dans nos villes. « A la campagne, le système est simple : chacun gère ses ordures dans sa concession sans gêner le voisin. Dès le bas âge, chaque villageois sait où se trouve le point de collecte et de destruction des déchets. En ville, ces valeurs là sont perdues. Personne ne se sent responsable de la propreté et de l'assainissement des espaces communs. C'est pour ça que vous pouvez voir des peaux de banane, plastiques et bouteilles jetés depuis une voiture, sans que personne ne s'en émeuve », dénonce un jeune étudiant de géographie dont le mémoire de fin d'étude porte sur la problématique de la gestion des ordures dans la ville de Lomé. Avec ses travaux, chacun des habitants de cette ville et bien au-delà devrait prendre conscience de l'impact de son geste quand il jette son emballage de bâton de manioc ou des peaux de mangue en dehors de la poubelle.

Logement individuel

Etre propriétaire, un défi

Etonam Sossou

G. Pierrette, 55 ans, se fait un sang d'encre. A cinq ans de la retraite, l'enseignante n'a de pied-à-terre nulle part. « Je ne dors plus. Je ne sais pas où je vais finir mes vieux jours. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté. Je dispose d'un lopin de terre de 500 m² à Lomé. Mais, mes moyens et les nombreuses poches de dépenses familiales ne me permettent pas de le valoriser », explique la dame, soucieuse. Patricia M., 35 ans, enseignante aussi et mère célibataire de trois enfants, a déjà pu mettre une fondation sur les 300 m² offerts par son père. Depuis, rien. Elle regrette : « Quand je déduis de mon salaire le loyer, les factures d'eau et d'électricité, le transport des enfants pour l'école et la ration, il ne me reste plus grand-chose pour investir ». Son père vient, une fois de plus, à la rescousse en lui offrant de l'héberger, elle et ses enfants. « Avec l'argent du loyer ainsi économisé, je vais pouvoir repartir d'un bon pied et achever mon appartement de trois chambres, salon, douche, cuisine », espère-t-elle.

Pour beaucoup de togolais, accéder à la propriété en bâtissant sa propre maison est un rêve difficilement accessible. Précarité de l'emploi, pouvoir d'achat et niveau des salaires sont autant de raisons qui rendent ce projet difficile, voire impossible. Pour devenir propriétaires sans se ruiner, certains entreprennent de se serrer la ceinture jusqu'à l'asphyxie ou de construire eux-mêmes leur maison.



Mais l'opération apparaît parfois longue et complexe. Est-elle seulement à la portée de tous et les économies réalisées sont-elles substantielles ? Jonathan D., chauffeur de taxi à Lomé, répond par l'affirmative. Et il parle d'expérience : « J'ai acheté un terrain litigieux à vil prix au quartier Sagbado. Tous les week-ends et parfois les jours de semaine, nuitamment, j'allais y travailler pour le niveler et combler le marécage attendant ». Au bout de l'exercice, l'homme se retrouve avec un 400 m² au lieu des 200 initiaux. « Grâce à une cotisation de 500 mille Francs, j'ai engagé les travaux avec l'aide d'un ami technicien. Nous avons monté la maison avec des blocs de terre et tôle au bout d'un mois. Je l'ai occupée immédiatement avec ma famille, une fois le gros œuvre terminé. Nous prenons l'électricité chez un voisin et disposons d'un puits pour l'eau. Les sols, les ouvertures... nous les terminerons petit à petit avec la prochaine cotisation. Mais déjà, je ne suis plus stressé par un bailleur », assure Jonathan.

Certes, l'attrait de la pierre et l'immobilier varie significativement d'un individu à un autre au Togo. Mais chacun avoue caresser dans

le secret, le rêve d'être propriétaire de son logement. Du coup, les ménages et les nouveaux venus sur le marché de l'emploi rognent sur les dépenses « arbitrables » pour y arriver. « J'ai décidé de me lancer sans tarder. Aussi ai-je immédiatement acheté un terrain avec mon « rappel ». J'ai aussi obtenu une avance de solde exceptionnelle de deux ans et lancé les travaux. Comme je suis célibataire, sans enfant à charge, je pense que c'est le moment de réaliser ce projet. Après ce sera compliqué », témoigne Jean-Marie E., informaticien.

A l'instar de ce jeune homme, il apparaît que les propriétaires s'étant endettés pour se lancer dans les constructions sont nombreux. D'aucuns font appel à des banques. D'autres aux tontines et autres cotisations. « C'est difficile de trouver quelqu'un, surtout parmi les jeunes et les fonctionnaires, qui a construit sa maison d'un trait sans un emprunt. Les jeunes qui le font sont fonctionnaires internationaux ou travaillent pour des multinationales. Les autres font des tours de passe-passe pas toujours recommandables », assure un architecte, observateur averti.

25 novembre

Tous unis contre les violences à l'égard des femmes

Les militants en faveur des droits des femmes ont choisi en 1981 la date du 25 novembre comme journée de lutte contre la violence, en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef de l'État, Rafael Trujillo (1930-1961).

La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes invite les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème de la violence à l'égard des femmes. En raison de l'impunité qui prévaut, cette journée appelle à combattre l'ignorance et à ne pas fermer les yeux sur les comportements répréhensibles, mais bien à défendre plus ardemment les droits de l'homme et prêter main forte aux victimes.

En 2008, Ban Ki moon a lancé une campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard



des femmes » visant à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde entier. Elle s'appuie sur les cadres juridiques et politiques internationaux existants et mobilise l'élan vigoureux déjà pris, qui se traduit par un nombre croissant d'initiatives des partenaires du système des Nations Unies, gouvernements et ONG.

Le Secrétaire général rappelle que le moyen « d'agir est de contribuer au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard

des femmes, qui est destiné à soutenir la lutte contre les violations des droits de l'homme et à subvenir aux besoins connexes, que ce soit sur le plan de la protection physique ou celui de la sécurité économique ». À l'occasion de cette Journée internationale, il demande à tous les gouvernements de tenir l'engagement qu'ils ont pris de faire cesser toutes les formes de violence contre les femmes et les filles dans toutes les régions du monde, et exhorte tout un chacun à soutenir la réalisation de cet objectif important.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1192 DE LOTO BENZ DU 20 Novembre 2013

Nous sommes le mercredi 27 Novembre 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1193.

Lors du dernier tirage, **ADETA** et **LOME** sont les villes où nous avons enregistré des gagnants de gros lots.

C'est un lot de **750.000F CFA** que nous avons enregistré sur le points de vente **4104**, basé à **ADETA**.

Dans la capitale, c'est deux lot de **500.000F CFA** et un lot de **750.000F CFA** qui ont fait le bonheur de certains parieurs qui a tenté sa chance auprès de **des opérateurs 3028, 3164 et 3113**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1193 de LOTO BENZ du mercredi 27 NOVEMBRE 2013

Numéro de base

22

25

77

07

32